





Bienvenue à la Web Conférence « Préparation à la clôture 2020 »

17 novembre 2020

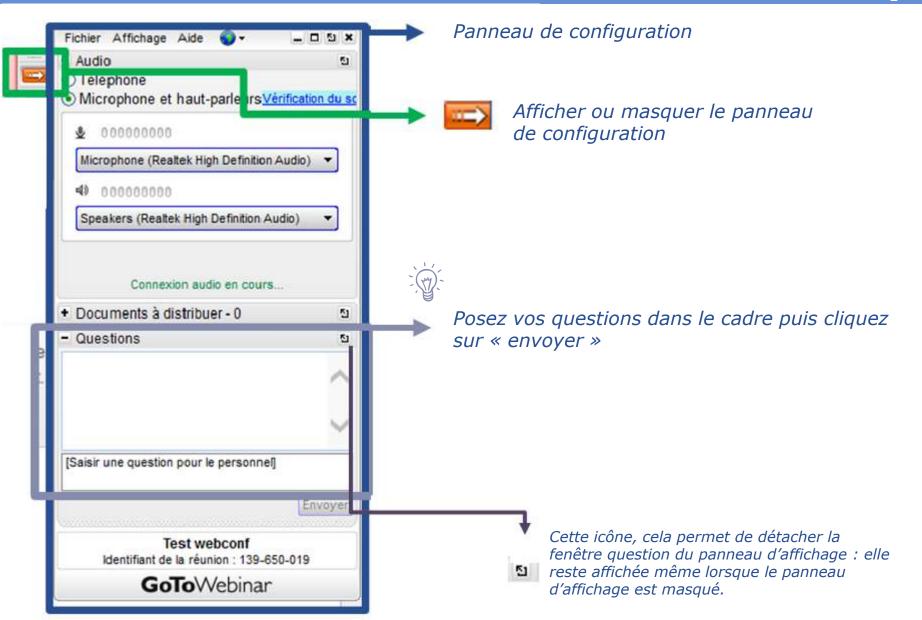
La présentation va commencer dans quelques instants



Webconférence: GoTWebinar

Les principales fonctionnalités





Introduction

- 1. Une utilisation correcte des objets de gestion
- 2. Une mise à jour régulière des objets de gestion
- 3. L'anticipation des opérations de fin d'exercice
- 4. Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture
- 5. Le calendrier de clôture
- 6. Focus sur les transmissions de fichiers à l'infocentre des EPN
- 7. Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement
- 8. Clôture 2020: premier retours et enseignements

Conclusion

Introduction



 L'établissement d'un compte financier sincère et exhaustif nécessite le regard croisé de l'ordonnateur et de l'agent comptable afin de produire une liasse budgétaire en exécution et des états financiers cohérents qui reflètent la réalité économique de l'organisme.

- La date de clôture des comptes correspond à la date du dernier jour de l'exercice auquel se rapportent les états financiers, à savoir le 31/12/N.
- La clôture des comptes garantit :
 - En **comptabilité budgétaire** : la correcte comptabilisation des AE, des CP et des recettes encaissées
 - En comptabilité générale : le correct rattachement des charges et produits à l'exercice

Charges

Le critère de rattachement à l'exercice est le service fait

Produits

Le critère de rattachement à l'exercice est l'acquisition du droit

Introduction

En **comptabilité générale** : les établissements publics soumis aux titres I et III du décret relatif à la GBCP appliquent les dispositions de l'instruction comptable commune publiée annuellement. La version applicable aux comptes 2020 comporte 20 fascicules (fascicule 1 à 23) et 3 annexes dédiées à des points spécifiques (passifs sociaux, opérations pluriannuelles et dispositifs d'intervention).

Les établissements publics d'aménagement doivent appliquer en 2020 la norme et le fascicule 23.

Les GCS et les GCS-MS bénéficient d'un report d'application de ce cadre comptable pour l'exercice 2020, reconduit pour l'exercice 2021. Une webconférence dédiée à ces organismes sera organisée prochainement.

En comptabilité **budgétaire** : les établissements publics soumis aux titres I et III du décret GBCP appliquent les dispositions du recueil des règles budgétaires des organismes (version 3 du 26 juillet 2019).

Une utilisation correcte des objets de gestion



L'objet de gestion est l'élément central des différents processus de la dépense et de la recette du nouveau mode de gestion issu du décret GBCP :

- Il est le **point d'entrée du processus** (en lieu et place des comptes de comptabilité générale dans l'ancien mode de gestion « RGCP ») ;
- Il détermine les impacts budgétaires et comptables de chaque opération ;
- Il est au cœur de la confection des états du compte financier. En effet,
 l'objet de gestion va être la source d'alimentation des états du compte financier,
 il est primordial que le correct objet de gestion soit utilisé pour chaque
 opération afin qu'à la clôture, le renseignement des états du compte financier
 puisse être mené.

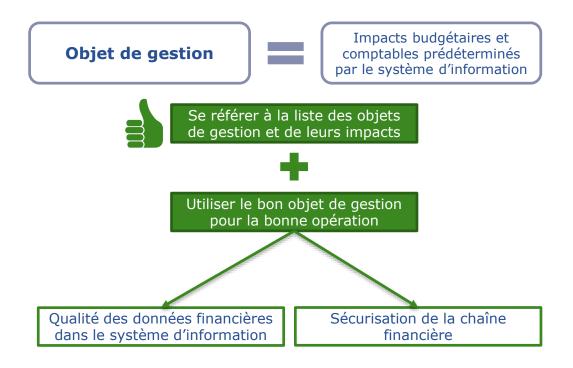


Une utilisation correcte des objets de gestion

ife.

7

Liste des différents objets de gestion



Cette liste est consultable :

- dans l'instruction comptable commune (ICC);
- dans la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État.

Une utilisation correcte des objets de gestion

aife.

8

Extrait du tableau des objets de gestion des organismes soumis à la

comptabilité budgétaire

			Impact	s dans les compti	shilline					Impacts sur les tables	ur.			
Objet de gestion	Initiative	Utilisation	En comptabilité budgétaire	En comptabilité générale	En trésorene	Tableau 2; autorisations budgētaires	Tablesu 3 : dépenses par destination et recettes par origine	Tableou 4 ; équilibre financier	Tableau 5: opérations pour compte de tiers	Tablesu 6 : situation patrimoniale	Tableau 7 : plan de trésorerie	Tableau 8 : opérations sur recettes fléchées	Tablenu 9 : opérations pluriannuelles	Tableau 19: tableau de synthèse budgétaire et comptable
Engagement juridique	Ordonnateur	Acte juridique par lequel l'organisme constatolorée une obligation qui entraîtera une dépense vis-à vis d'un tiers pour un montent déterminé	*			Impect sur le montant des AE prévues/ consommées	Impact sur le montant des AE prévues/ consommées				:		Potentiel impact sur le roomant des AE prévues/ consommées	inpact inárect
Service fait	Ordennateur	Constat de la réalité de la dete de l'organisme 18E en SFACT (service tatturier) le service fait vaut ordre de payer en l'eu et place de la demande de palement classique par, dans ce cas, d'est l'agent comptable qui émet la demande de paiement.		(x 1)						Impact sur les comptes de charges ou d'immoblisations (Compte de résultat prévisionnel, Cat Traciens de trancement)				Impact sur les comptes de charges ou d'ammobilisations jnotamment bloc 11
Certificat d'acquisition du droit	Ordennateur	Constat de la réalité de la créance de l'organisme		×						Impact à rajouter sur les comples de produits et FEA				
Demande de paiement	Ontermation, ACopert computer of SEACT (sendor facturer)	Charges encore ron décassés ou charges effectivement d'onissées Es : poiement d'une facture	×	*	*	impad sur is montant des CP prévusiconsommés	Impect sor le montant des CP prévusiconsommés		Impact sur les consides de fiers ou de trésonerie	Imped sur les comptes de charges ou d'immust leatons (Compte de résultat prévisionnel, Cat Tablesu de financement)	imped sur les comptes de tiers su de triscarerie		Impect sur le mortant des CP prévusiconsomnés	Impect sur le niveau des restes à payer
Titre de recette	Ordennateur	Produits encare non encareals ou produits effectivement encareses Ex : encaresement d'une facture	*	*	3	impact sur is montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires		Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	impad sur les comptes de produits ou de resources (compte de résultat,CAF, fabliesu de financement)		Impact sur le mentant des recettes budgétaires	Impact sur is montant des recettes budgétaires	Impact sur la montar des recettes budgétaires
Demande de reversement	Ordonnateur	Remboursement d'une dépense avent la côture de texence En : Indu, autorigation (USS)	×	*	ж	impect sur le montant des recettes budgétaires	impact sur le montant des recettes budgétaines	Impact sur les comptes de tersoude trésorerse	Impact sur les comptes de tersoude trésorerie	Impact six lescomptes decharges ou d'immoblisheteres/Compt e de résultat prévisionnel. Caf Tadiese de financiement)	impact suries comptes de tiersoude trésurerie	impact sur lemontant des receites budgétaines	Impact sur lementant des recettes budgétaine	Impact sur lemontan des recettes budgitaires

Une utilisation correcte des objets de gestion

D DU BUDGET

9

Extrait du tableau des objets de gestion des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire

	1	1	lmg/	acts dans les comp	ptabilités		. hr	npacts sur les tableaux		4
Objet de gestion	Initiative	Utilisation	En comptabilité générale	En trésorerie	Consommation budgétaire	Tableau 2 : compte de résultat et état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés	Tableau 3: budget par destination et par origine	Tableau 4 : opérations pour compte de tiers	: Tableau 5 : plan de trésorerie	Tableau 6 : opérations pluriannuelles
ngagement juridique	Ordonnateur	Acte juridique par lequel forganisme constate/créée une obligation qui entraînera une dépense vis-àxis d'un tiers pour un montant déterminé								Impact des EJ le cas échéant
Service fait	Ordonnateur	Constat de la réalité de la dette de forganisme. NB: en SFACT (service facturier), le service fait vaut ordre de payer en leu et place de la demande de paiement classique car, dans ce cas, drest Pagent comptable qui émet la demande de paiement.	*.		XS.	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Cat, Tableau de financement)	I mentant averter assessment			Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations
Certificat d'acquisition lu droit	Ordonnateur	Constat de la réalité de la créance de l'organisme	*		x.	Impacts sur comptes de produits et de fonds propres	Impacts sur comptes de produits et de fonds propres			Impacts sur comptes di produits et de fonds propres
emande de paiement	Ordonnsteur, AC (agent complable) et SFACT (service tecturer)	Charges encore non décaissés ou charges affectivement décaissées Ex : paiement d'une facture	*	*	x uniquement si DP directe	impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel Cat, Tableau de financement) Cas des DP Directes uniquement	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations Cas des	relative 5 to TVA do 25	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie (lors de la mise en paiement)	impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations Cas des DP Directes
itre de recette	Ordonnateur	Produits encore non encaissés ou produits effectivement encaissés <i>Br.</i> encaissement d'une facture	XI.	×	x uniquement si le CAD n'est pas effectif	Contracto discrimintal CAE	produits ou de ressources.		Impact sur les comptes de liers ou de trésorerie lors de l'encaissement	Impact aur les compts de produits ou de ressources si pas de CAD
Demande de eversement	Ordonnateur	Remboursement d'une dépense avant la clôture de l'exercice Ex: Indu; subrogation (USS)	x	*	x	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement)	former out to a constant		Impact sur les comptes de ters ou de trésorerie lors de l'encalssement	

Une mise à jour régulière des objets de gestion





Bonne pratique 1 : Pour résorber la charge de travail liée à la fin de l'exercice, il est fortement préconisé de mettre à jour très régulièrement les objets de gestion.

Ce suivi permet d'identifier les opérations à anticiper et à mener avant la fin de la clôture (relance des fournisseurs pour obtention des factures par exemple).

Pour l'ordonnateur :

- Emission, mise à jour (correction) et clôture des engagements juridiques (EJ);
- Retrait d'engagement lorsque cela est nécessaire (disparition de l'obligation ou lorsque les consommations de CP ont été inférieures aux consommations d'AE), afin de garantir un montant correct de restes-à-payer (RAP);
- Constatation et certification des services faits (SF), et corrections le cas échéant;
- > Emission et mise à jour des **demandes de paiement (DP),** voire suppression
- Pour l'agent comptable :
 - Prise en charge des demandes de paiement ;
 - Pointage et rapprochement entre le relevé DFT et la DP payée.



Les objets de gestion étant liés entre eux, il est essentiel d'avoir une approche sur l'ensemble du processus de la dépense pour chaque cas traité. Par exemple, clôturer un EJ requiert d'avoir certifié tous les services faits et payé toutes les DP s'y rapportant.

Une mise à jour régulière des objets de gestion



11



Bonne pratique 1 : Pour résorber la charge de travail liée à la fin de l'exercice, il est fortement préconisé de mettre à jour très régulièrement les objets de gestion.

Ce suivi permet d'identifier les opérations à anticiper et à mener avant la fin de la clôture (relance des fournisseurs pour obtention des factures par exemple).

• Pour l'ordonnateur :

- Émission et mise à jour (correction) des titres de recette ;
- Suppression des titres non validés et qui n'ont plus lieu d'être.

Pour l'agent comptable :

- Recensement et suivi au fil de l'eau des encaissements réalisés et vérification de l'existence d'un titre dans l'outil;
- > Rapprochements entre les titres de recette et les encaissements ;
- Pointage et rapprochement entre le relevé DFT et les TR émis.



Le rapprochement du titre et de l'encaissement constitue une étape cruciale : elle permet de fiabiliser le solde budgétaire et de garantir l'articulation entre les deux comptabilités.

L'anticipation des opérations de fin d'exercice



12



Bonne pratique 2 : Travail conjoint de l'agent comptable, de l'ordonnateur et, le cas échéant, du contrôleur de l'organisme afin de préparer la clôture de l'exercice tout au long de l'année

- Élaboration d'un calendrier de clôture partagé entre l'ordonnateur et l'agent comptable, complété d'une note conjointe précisant :
 - les échéances ;
 - les services responsables ;
 - une cartographie des chantiers par cycles et processus décliné sous forme de plan d'action.
- Organisation de réunions régulières de suivi de ce plan d'action individualisé;
- Désignation d'un « pilote des travaux de fin d'exercice » chargé de la coordination et du suivi de l'ensemble des travaux de clôture via des outils de suivi actualisés (tableaux de bord...);
- Élaboration d'un dossier de clôture et de révision qui est alimenté tout au long de la période.

Un guide de clôture des comptes des organismes publics de l'État soumis aux règles de la comptabilité publique, élaboré par la DGFiP, est disponible sur : Budget + (https://budgetplus.finances.gouv.fr/), le site de la direction du budget (budget.gouv.fr), l'intranet Ulysse de la DGFiP ainsi que sur impots.gouv.fr/portail/organismes-publics

Webconférence: Préparation à la clôture 2020 DIRECTION

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture





Bonne pratique 3 : réaliser des arrêtés intermédiaires et/ou préclôture.

La réalisation d'arrêtés intermédiaires et/ou d'arrêtés ponctuels thématiques (sur les contrats, les immobilisations...) afin de s'assurer d'une bonne répartition des travaux et d'éviter un report sur les dernières semaines de l'exercice.

Les arrêtés intermédiaires permettent de vérifier la correcte génération des tableaux de la liasse avant la fin de l'exercice.

Ils consistent à :

opérations Analyser les postes clients et fournisseurs non soldés Relancer les Relancer les créanciers fournisseurs concernant les SF certifiés n'ayant pas

donné lieu à

facturation

Dénouement des

Qualité comptable

Apurer les comptes d'imputation provisoire et autres comptes de tiers

Effectuer des contrôles de cohérence des soldes entre comptabilité auxiliaire et comptabilité générale

Effectuer des contrôles de cohérence entre le compte DFT et la trésorerie

Fiabilité du patrimoine

Contrôler les stocks pour leur intégration en comptabilité

Rapprocher inventaire physique / comptabilité auxiliaire / comptabilité générale ;

Soutenabilité budgétaire

S'assurer de la bonne comptabilisation dans le tableau des autorisations budgétaires et le tableau d'équilibre financier.

Faire un état des lieux des AE non consommés (clôture, annulation des reliquats) et des restes à payer pour les organismes appliquant la comptabilité budaétaire

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture

DU BUDGET

14

Possibilité de réaliser des arrêtés intermédiaires dans les SI financiers

Résultats de l'enquête par SI - août 2019 - Novembre 2020 - Mission Accompagnement GBCP

	ADMILIA	EADI	INETUM	INETUM2
	ADMILIA FINANCE AGE	SIFOW	WinM9, PEP	SIREPA
Des arrêtés intermédiaires globaux sont-ils possibles ?		×	Au sens strict du terme Win M9 et Gfi- PEP ne permettent pas de faire des arrêtés intermédiaires qui nécessitent de figer les données. Actuellement il faudrait faire une copie de la base de données pour avoir une situation figée.	
Période	Journée comptable	s/o	s/o	Tous les jours
Principe et périmètre	Des arrêtés comptables et budgétaires permettent de figer les comptabilités à un instant T sans possibilité de restitutions périodiques	s/o	Il est possible de produire tous les états du compte financier au jour le jour. Seul le résultat de l'exercice inscrit au bilan ne sera pas ressorti (nécessite le solde 6/7). Les tableaux sont conservés tant que les procédures de recalcule se sont pas de nouveaux exécutés. Il est donc possible de conserver un état de situation.	Production possible de tous les états du compte financier sauf le compte de résultat mais cela nécessite de figer l'activité de l'établissement à une date donnée (copie de la base ou absence de validation pour ne pas impacter les cumuls)
Opérations réalisables avant la fin de gestion : Lettrage des comptes de tiers ; Apurement des comptes provisoires ; Enregistrement des immobilisations et sorties ; Bascule des en-cours ; Provisions ; Stocks; Corrections ; Solde des pièces ; CCA et PCA	Toutes les opérations de fin de période	Toutes ces opérations peuvent être réalisées avant la fin de l'exercice	Toutes ces opérations peuvent être effectuées au fil de l'eau.	Toutes ces opérations peuvent être effectuées au fil de l'eau.
Des arrêtés thématiques sont-ils possibles ?	×	×		×
Les tableaux du compte financier	\square		\square	
peuvent-ils être produits en infra- annuel ?	Ils peuvent être générés à tout moment de l'année en comprenant l'ensemble des écritures de l'exercice.	Le calcul peut être effectué à n'importe quel moment	Le résultat de l'exercice inscrit au bilan ne sera pas ressorti (nécessite le solde 6/7)	Sauf le compte de résultat qui implique d'avoir soldé les comptes 6 et 7 (SIREPA)

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture

DU BUDGET

15

Possibilité de réaliser des arrêtés intermédiaires dans les SI financiers

Résultats de l'enquête par SI - août 2019 - Novembre 2020 - Mission Accompagnement GBCP

	CEGID QUALIAC	COCKTAIL	AMUE	CPAGE
	XRP UTLIMATE	GFC	SIFAC	
Des arrêtés intermédiaires globaux sont-ils possibles ?		×		
Période	Libre	s/o	Périodicité mensuelle, semestrielle, annuelle	Mensuelle
Principe et périmètre	Blocage de saisie sur la période, les opérations en cours doivent être traitées.	s/o	Par société ou en agrégé	s/o
Opérations réalisables avant la fin de gestion : Lettrage des comptes de tiers ; Apurement des comptes provisoires ; Enregistrement des immobilisations et sorties ; Bascule des en-cours ; Provisions ; Stocks; Corrections ; Solde des pièces ; CCA et PCA	Toutes les opérations de fin de période	Lettrage des comptes de tiers = Oui Apurement des comptes provisoires = Oui Enregistrement des immobilisations et sorties = hors scope à ce jour de l'outil GFC Bascule des en-cours = saisie manuelle de l'écriture possible Provisions = Oui Stocks = hors scope à ce jour de l'outil GFC Corrections = Oui partiellement (CB en dépense uniquement), ou via des DC Solde des pièces = Oui CCA et PCA : Oui	Tout au long de l'exercice y compris les écritures dites d'inventaire	Toutes ces opérations peuvent être réalisées.(sauf compensation)
Des arrêtés thématiques sont-ils possibles ?	\square		Uniquement sur actions et choix de l'établissement	?
Les tableaux du compte financier	\square		\square	
peuvent-ils être produits en infra- annuel ?	Sauf les balances de rang 06 et 07	Sauf TSBCE	Le plan de trésorerie ne peut être sorti que dans le mois suivant le mois clôturé. Il peut être ensuite historisé. Une évolution de l'état peut être envisagée afin de permettre de sélectionner les périodes (développement léger).	

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture

aife.

16

Possibilité de réaliser des arrêtés intermédiaires dans les SI financiers

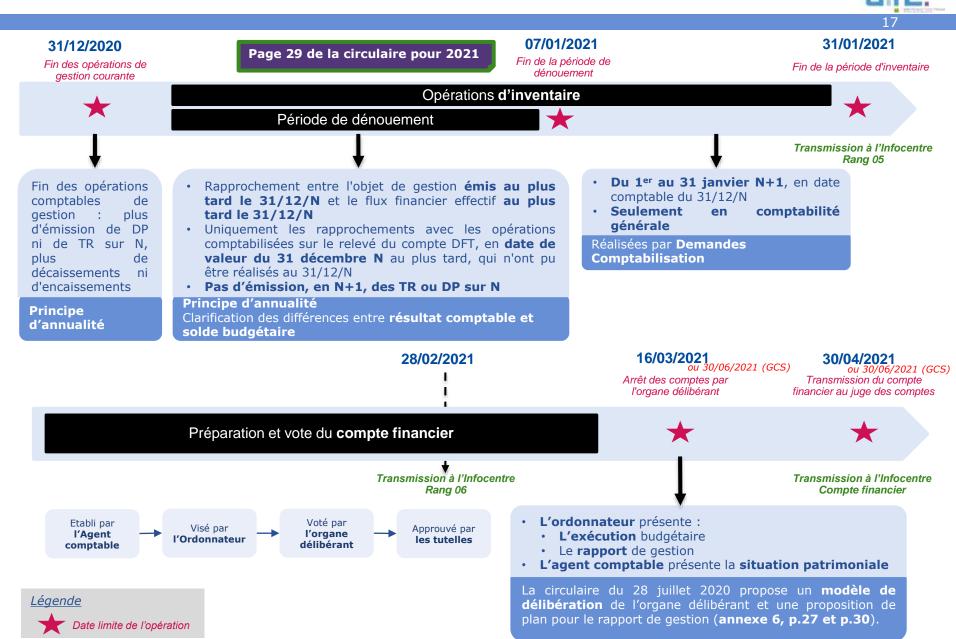
Résultats de l'enquête par SI - août 2019 - Novembre 2020 - Mission Accompagnement GBCP

	EBP	EKSAE	UNIT 4	CERIG
	Comptabilité Publique En Ligne	Finances EP	UBW	
Des arrêtés intermédiaires globaux sont-ils possibles ?		✓	$\overline{\checkmark}$	×
Période	Libre	A la demande	Libre	s/o
Principe et périmètre	Production des états du compte financier. Blocage de toute saisie sur la période.	Production des états du comptes financiers et des annexes à une date donnée par l'utilisateur	Production des états du compte financier (sauf le compte de résultat)	s/o
Opérations réalisables avant la fin de gestion : Lettrage des comptes de tiers ; Apurement des comptes provisoires ; Enregistrement des immobilisations et sorties ; Bascule des en-cours ; Provisions ; Stocks; Corrections ; Solde des pièces ; CCA et PCA	Toutes les opérations de fin de période	Toutes ces opérations sont réalisables avant la fin de gestion, certaines d'entre elles étant automatisées.	Toutes les opérations de fin de période	Lettrage des comptes de tiers, corrections, solde des pièces
Des arrêtés thématiques sont-ils possibles ?		Manuellement uniquement	×	×
Les tableaux du compte financier	$\overline{\checkmark}$	$\overline{\checkmark}$	$\overline{\checkmark}$	\square
peuvent-ils être produits en infra- annuel ?		Tous les tableaux du compte financier peuvent être produits en infra-annuel à une date donnée		

FINANCES PUBLIQUES Webconférence: Préparation à la clôture 2020

DIRECTION

Le calendrier de clôture



Webconférence: Préparation à la clôture 2020 DIRECTION DU BUDGET

Le calendrier de clôture : la période de dénouement

DU BUDGET

18

HYPOTHESE N°1

L'objet de gestion (DP ou TR) est émis en 2020 Le flux financier effectif est constaté sur le relevé DFT en 2020 (décaissement ou encaissement)



CAS N°1.A

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

Au plus tard le 07/01/2021

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2020



CAS N°1.B

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

A partir du 08/01/2021

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2021

HYPOTHESE N°2

L'objet de gestion (DP ou TR) est émis en 2020

Le flux financier effectif est constaté sur le relevé DFT en 2021 (décaissement ou encaissement)



CAS N°2

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

Quelle que soit la date

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2021

HYPOTHESE N°3

Le flux financier effectif est constaté sur le relevé DFT en 2020 (décaissement ou encaissement)

L'objet de gestion (DP ou TR) n'a pas été émis en 2020 et n'est émis qu'à partir du 1^{er} janvier 2021



CAS N°3

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

Quelle que soit la date

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2021

Le calendrier de clôture : Le compte financier



19

Le vote du conseil d'administration porte sur :

Organismes soumis à la comptabilité budgétaire

Compte financier (pour vote de l'organe délibérant) :

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Tableaux des autorisations d'emplois (tableau n°1) et des autorisations budgétaires (tableau n°2) en exécution
- Tableaux sur l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableau n°6)
- Tableau d'équilibre financier en exécution (tableau n°4)
 - Balance des valeurs inactives

Organismes non soumis à la comptabilité budgétaire

Compte financier (pour vote de l'organe délibérant) :

- Bilan
- compte de résultat
- Annexe
- Tableaux de présentation des emplois en exécution (tableau n°1)
- Tableaux sur l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableau n°2)
 - Balance des valeurs inactives

Le compte financier doit **impérativement** être accompagné d'un **rapport de gestion de l'ordonnateur**, commentant notamment l'exécution budgétaire au regard de la prévision ainsi que le caractère soutenable de l'exécution.



Les autres tableaux de la liasse budgétaire (tableaux pour information) doivent obligatoirement être produits à l'appui du compte financier au format exécuté.

Focus sur les transmissions des fichiers à l'infocentre des EPN

Liste des fichiers mensuels et de rang 05 et 06 qui doivent être remontés dans l'infocentre.

	Organismes soumis à la comptabilité budgétaire	Organismes non soumis à la comptabilité budgétaire
A - Etats en prévisionnel		
Tableau des autorisations budgétaires prévisionnelles (ABP)	х	
Tableau d'équilibre financier prévisionnel (EFP)	X	
Compte de résultat prévisionnel (CRP)	X	×
Capacité d'autofinancement prévisionnelle (CAFP)	X	×
Tableau de financement prévisionnel (TFP)	X	X
B - Etats en exécution		
Tableau des autorisations budgétaires en exécution (ABE)	×	
Tableau d'équilibre financier en exécution (EFE)	×	
Balance définitive des comptes (BAL)	X	x
<u>Etat</u> de développement des dépenses budgétaires (EDDB)		x
Etat de développement des recettes budgétaires (EDRB)		×
Tableaux sur l'évolution de la situation patrimoniale (SPE1 et SPE2)	×	×
Tableau de synthèse budgétaire et comptable (uniquement fichier 06)	×	

Focus sur les transmissions des fichiers à l'infocentre des EPN

aife.

21

Rappel des états du compte financier et de leur mode de transmission attendu selon que l'organisme est soumis ou non à la comptabilité budgétaire

		ptabilité budgétaire	Organismes hors con		
	PDF	Fichiers « à plat »	PDF	Fichiers « à plat »	
Compte de résultat	х	Х	х	Х	
Bilan	х	х	х	х	
Annexe	х		х		
Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droit constaté : tableaux 1 et 2	х	х	х	х	
Balance définitive des comptes	х	х	х	х	
Balance des comptes des valeurs inactives	х		х		
Etat de développement des soldes des comptes d'immobilisation (classe 2) et des comptes de tiers (classe 4)	х		х		
Délibération de l'organe délibérant relative aux comptes financiers	х		х		
Le cas échéant, le rapport établi par le commissaire aux comptes	х		х		
Le cas échéant, l'état prévu par l'article 212 du décret du 7 novembre 2012	х		x		
Procès verbal de caisse et de portefeuille	x		x		
Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, recettes et solde budgétaires	х	х			
Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, spécifiques aux EPST	х	х			
Tableau d'équilibre financier	х	х			
Budget de l'organisme : délibérations de l'organe délibérant	х		х		
Rapport de gestion établi par l'ordonnateur pour l'exercice écoulé	х		х		
Le cas échéant, dossier de réquisition pour l'exercice écoulé	х		х		
Le cas échéant, plan de contrôle hiérarchisé et CAP	х		х		
Documents relatifs à la nomination de l'agent comptable lorsque sa nomination intervient entre deux transmissions de compte financier	х		х		
Documents relatifs à la cessation de fonction de l'agent comptable au cours de l'exercice écoulé	х		х		
Extrait de l'acte de cautionnement	х		х		
Copie de rapports d'audits financiers et comptables notifiés au cours de l'exercice	х		х		

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement



17/11 au 31/12/2020

Anticipation

Organismes

Tous les organismes

- Produire les états du compte financier 2020 en avance de phase
- Analyser les anomalies et prendre les actions correctives nécessaires, notamment sur les deux comptabilités.
- Remonter les difficultés à la Mission Accompagnement GBCP

01/01/2021 au 30/04/2021

Suivi

Organismes

Tous les organismes

- Produire les états du compte financier 2020
- Analyser les anomalies et remonter les difficultés à la Mission Accompagnement GBCP avant toute action de correction (hors opérations d'inventaire jusqu'au 31/01/2021)

Mission GBCP

- Appuyer l'analyse des anomalies par les organismes
- Remonter et suivre les difficultés aux éditeurs
- Suivre la résolution et partager l'information
- Sensibiliser les ministères de tutelle

Mission GBCP

- Analyser les retards / remontées non exhaustives
- Analyser les données incohérences
- Expertiser les besoins d'actions correctives remontées par les organismes
- · Remonter et suivre les difficultés aux éditeurs
- Suivre la résolution et partager l'information



Il appartient aux organismes de prendre connaissance des livraison correctives et communications de l'éditeur; et des partages de bonnes pratiques publiés sur Budget+.

Pour remonter vos difficultés: GBCP.Accompagnement@finances.gouv.fr

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement



.3

Etat des lieux des restitutions :

Actualisation Novembre 2020

Absence d'actualisation

											1
	Disponibilité des tableaux budgétaires et comptables du compte financier										
		Autorisations budgétaires	Dépenses par destinations et recettes par origine	Equilibre financier	Opérations pour compte de tiers	Situation patrimoniale	Plan de trésorerie	Opérations sur recettes fléchées	Opérations pluriannuelles	Synthèse budgétaire et comptable	
Editeur	Solution	T2	Т3	T4	Т5	Т6	Т7	Т8	Т9	T10	Couverture
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Auto	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Annexe	Semi-auto	67%
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	78%
E.A.D.I	SifoW GBCP	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100%
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Manuel	Manuel	Oui	100%
EKSAE	Finances EP	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Manuel	78%
INETUM	SIREP@Net	Auto	Oui	Semi-auto	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	56%
INETUM	WinM9.Net / PEP	Auto	Oui	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Oui	100%
Oracle E-Business suite	TRIO	Auto	Non	Oui	NC	Oui	Oui	Non	Non	Non	56%
QUALIAC	QUALIAC	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Manuel	100%
SAP/AMUE	SIFAC	Auto	Oui	Oui	Oui	Manuel	Oui	Oui	Oui	Oui	100%
•	à la comptabilité budgétaire	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Organismes non soumi	s à la comptabilité budgétaire		3		4	2	5		6		

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement



.4

Etat des lieux des restitutions :

Actualisation Novembre 2020

Absence d'actualisation

Disponibilité des fichiers mensuels infocentre rang 05 et 06

Editeur	Solution	ABP	ABE	EFP	EFE	CRP	CAFP	TFP	SPP2	EPSTP	EPSTE	TSBCE
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Non
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Non
CPAGE		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
E.A.D.I	SifoW GBCP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
EKSAE	Finances EP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
INETUM	WinM9.Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
INETUM	SIREP@Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
Oracle E-Business suite	TRIO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Non
QUALIAC	QUALIAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui
SAP/AMUE	SIFAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement



Etat des lieux des restitutions :

Actualisation Novembre 2020

Absence d'actualisation

Disponibilité des états financiers du compte financier

Editeur	Solution	CR	BIL	SPE1	SPE2	BAL 05	BAL07	ABE	EFE	EPSTE
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
CPAGE		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
E.A.D.I	SifoW GBCP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
EKSAE	Finances EP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
INETUM	SIREP@Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
INETUM	WinM9.Net / PEP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
Oracle E-Business suite	TRIO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
QUALIAC	QUALIAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC
SAP/AMUE	SIFAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement



Dépôt des Comptes Financiers 2019: Tous les documents peuvent être produits dans tous les SIF répertoriés ci-dessous, mais dans certains cas les établissements ne les ont pas déposés. Ces absences, par document à produire, sont inexistantes (vert) ou très importantes (rouge).

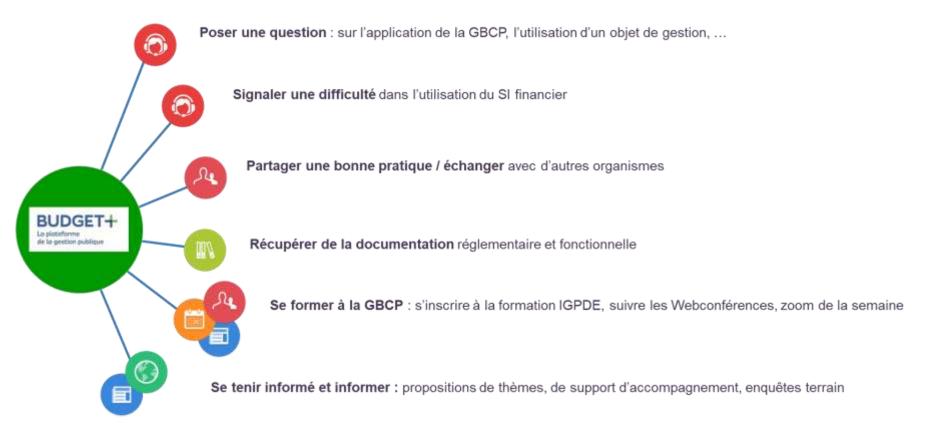
Editeur	Solution	CR	BIL	SPE1	SPE2	BAL 05	BAL07	ABE	EFE
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
CPAGE		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
E.AD.I	SifoW GBCP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EKSAE	Finances EP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
INETUM	SIREP@Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
INETUM	WinM9.Net / PEP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Oracle E-Business suite	TRIO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
QUALIAC	QUALIAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
SAP/AMUE	SIFAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Oui	Faible
Oui	Moyen
Oui	Important



Contacter l'équipe Accompagnement GBCP des ministères financiers

Réseau social de la communauté financière : https://budgetplus.finances.gouv.fr

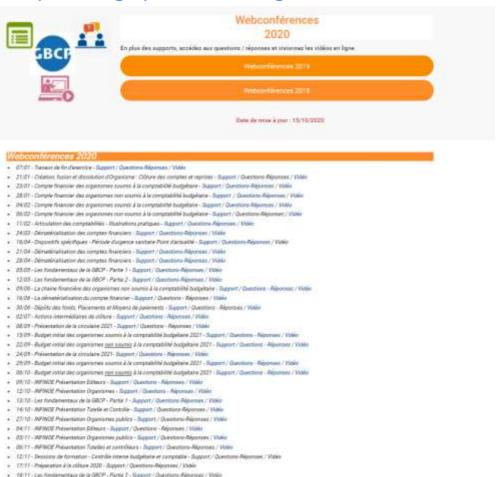


Contacts



Les pages publiques utiles pour la clôture et les travaux de fin d'exercice:

Webconférences: https://budgetplus.finances.gouv.fr/fr/Webconferences2020

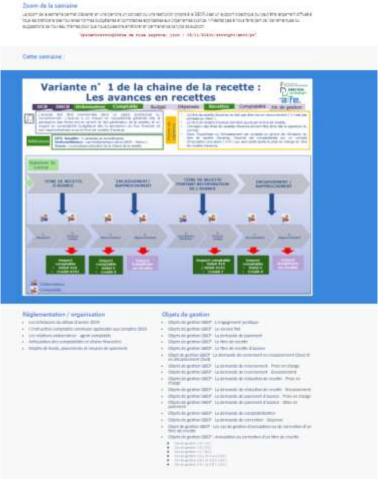


Contacts



Les pages publiques utiles pour la clôture et les travaux de fin d'exercice:

Zooms: https://budgetplus.finances.gouv.fr/fr/Zoom



Contacts



Les pages publiques utiles pour la clôture et les travaux de fin d'exercice:

Documentation: https://budgetplus.finances.gouv.fr/fr/Documentation



Conclusion



31



La clôture des comptes doit être **préparée et anticipée tout au long de l'année**.

L'annualité budgétaire impose une revue des impacts avant le 31/12/2020.



Les échéances calendaires précisées dans ce support sont réglementaires, le bureau CE-2B de la DGFiP doit être informé de tout retard de transmission en expliquant les raisons de ce retard.

Le décret GBCP ne prévoit **aucun cas dérogatoire** au calendrier de clôture.



L'anticipation des travaux d'inventaire constitue un des leviers majeurs pour que l'organisme soit en mesure de transférer à l'Infocentre des données de qualité dans les délais requis, afin notamment d'assurer une valorisation sincère de l'établissement au compte 26 de l'État.



Pour rappel, le nouveau mode de gestion GBCP fait de l'objet de gestion, l'élément central de la chaîne de la dépense et de la recette car c'est le choix de tel objet de gestion qui détermine les impacts en comptabilités budgétaire et générale. Il est important que les objets de gestion soient correctement utilisés en cours de gestion pour vous permettre d'élaborer les états du compte financier.



Liberté Égalité Fratornité